



BIOMEN  
Aurélie Estienney  
Présidente  
80 rue taitbout  
75009 Paris  
France

Son Excellence António Guterres  
Secrétaire général  
Nations Unies  
New York  
NY 10017  
États-Unis

Paris, le 01/09/2022

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que BIOMEN soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). BIOMEN fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.



5 Avenue Ingres  
75016 Paris

BIOMEN - RCS Paris 878 508 324  
SAS au capital de 23 660€  
NAF 7022Z



contact@biomen.paris  
www.biomen.paris  
+33.(0)6.25.35.20.67

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

**BIOMEN**  
5 Avenue Ingres 75016 Paris  
SAS au capital de 23 660€ - NAF 7022Z  
RCS Paris 878 508 324 00018  
TVA FR64878508324  
www.biomen.paris

Aurélie Estienney  
Présidente

